

*Initiatives ministérielles*

seront pas tenus de vendre leurs grains au cours d'une campagne agricole donnée pour y être admissibles. C'est pertinent.

La diversité des cultures est accrue. C'est pertinent encore. De plus, les remboursements sont plus faciles à prévoir, ce que réclamaient les agriculteurs de partout au pays. Ils veulent d'un système qui leur permettrait de prévoir un peu. Quand ils vont aux champs au printemps, les céréaliculteurs veulent savoir à quoi s'attendre. Ils veulent avoir une idée, pas forcément très précise mais assez claire quand même, des recettes que leur rapporteront leurs récoltes à l'automne. Je trouve cela parfaitement raisonnable.

Enfin, le régime universel a également ceci de pertinent que la moyenne mobile des prix, établie sur 15 ans au lieu de 5 ans, offre une aide plus généreuse lorsque les prix restent bas durant de longues périodes.

Je tenais à souligner ces points forts du projet de loi.

Évidemment, le projet de loi n'est pas sans susciter quelques inquiétudes chez nous comme chez les agriculteurs, et nous avons rencontré beaucoup d'entre eux depuis quelques mois.

Permettez-moi de mentionner une chose qui me préoccupe, en tant que parlementaire et député, dans cette mesure législative qui passe outre, ni plus ni moins, au Parlement. Il lie vraiment les mains du Parlement, car il permet d'adopter une espèce de loi cadre qui donne au puissant ministre de l'Agriculture—et j'ose croire que son successeur sera aussi puissant—ou, si vous voulez, au gouvernement fédéral, une grande liberté d'action pour conclure des accords avec les provinces et avec les producteurs. Notre rôle, en tant que parlementaires, est pratiquement réduit à néant.

En effet, ce que nous faisons avec ce projet de loi—et il va falloir en discuter plus abondamment—, c'est donner au gouvernement un véritable chèque en blanc. D'une façon ou d'une autre, le projet de loi permet de conclure un accord avec une, deux ou trois provinces sans devoir revenir consulter le Parlement. Cela nous préoccupe, et nous voulons en discuter maintenant parce que nous estimons que c'est notre devoir de parlementaires.

Une autre chose qui nous inquiète, c'est que, conformément au projet de loi, le gouvernement peut faire n'importe quoi impunément, je crois, et notamment refiler des coûts énormes aux provinces et aux producteurs.

Je crois que ces accords vont imposer un fardeau insupportable à certains contribuables et à certains producteurs. Voyons, par exemple, comment le régime universel s'applique à la province de la Saskatchewan.

Les cotisations du gouvernement fédéral vont augmenter de 8 p. 100 seulement. Celles des agriculteurs vont croître de 35 p. 100. Toutefois, celles du gouvernement provincial vont grimper de 355 p. 100. C'est beaucoup d'argent. Cela constitue un fardeau énorme pour les contribuables de la Saskatchewan.

Pas plus tard qu'aujourd'hui, je m'entretenais avec quelqu'un qui connaît très bien le régime universel, le CSRN, et les programmes de soutien du revenu agricole. Celui-ci estime que le gouvernement de la Saskatchewan n'est absolument pas en mesure de verser ce genre de cotisations et de respecter un tel accord bien longtemps. C'est donc une de nos préoccupations.

Lorsque nous disons que la Saskatchewan aura des difficultés financières—ce qui sera le cas,—je doute que cela préoccupera vivement M. Devine, le premier ministre de cette province. C'est ce qu'il cherche désespérément, car il y aura des élections cette année dans la province du blé. Non seulement il utilise le régime universel comme moyen de promouvoir ses intérêts politiques en Saskatchewan, mais il recherche également une sorte de paiement d'appoint. Je pense qu'il recevra son paiement juste avant les élections provinciales. Quel en sera le montant? Je l'ignore.

Lorsque j'examine le budget et que je remarque une disposition qui prévoit environ 1,3 milliard de dollars pour l'agriculture, je constate que ce ne sera pas suffisant. Nous avons le régime universel, le compte de stabilisation du revenu net et la troisième ligne de défense, le paiement d'appoint, qui devra être versé à un moment donné au printemps; nous avons un déficit dans le compte de la Commission canadienne du blé, un déficit de plus de 1,1 milliard de dollars dans le Fonds de stabilisation concernant le grain de l'Ouest. Je ne sais pas où le gouvernement trouvera tout l'argent nécessaire. Lorsque j'examine le budget et les comptes, je constate qu'ils ne renferment pas assez d'argent.

Nous avons également une autre préoccupation. Le gouvernement semble vouloir lancer un ultimatum aux producteurs: vous adhérez au régime universel, sinon vous n'obtiendrez pas le paiement d'appoint. C'est du